

FORMES de CHÔMAGE et POLITIQUES PUBLIQUES pour LUTTER CONTRE le CHÔMAGE

<u>Type de chômage</u>	Chômage néo-classique <i>(analyse libérale)</i>	Chômage conjoncturel <i>(analyse keynésienne)</i>	Chômage structurel
<u>Explications</u> du chômage selon les analyses	Faiblesse de l'OFFRE (des entreprises) Taux de marge insuffisant (EBE/VA) => les entreprises ne font pas assez de profit pour pouvoir investir et embaucher	Faiblesse de la DEMANDE (des consommateurs) Le niveau de consommation est trop faible. => Les entreprises fixent le niveau d'emploi en fonction de leurs débouchés. Le chômage peut être durable à partir du moment où la <i>demande anticipée</i> est faible	Faiblesse du fonctionnement des STRUCTURES de l'économie Inadéquation entre les caractéristiques de l'offre de travail (salariés) et la demande de travail (entreprises) => la structure de l'offre ne correspond pas à la structure de la demande (évolution des métiers, reconversions, etc.)
<u>Objectif(s) des politiques publiques</u>	Allègement du coût du travail (coût salarial) pour maintenir la compétitivité-prix des entreprises ; et pour dégager des marges de profit afin d'investir, puis embaucher. Politique d'incitation au retour à l'emploi	Politique de soutien de la demande globale : <i>- soutien du revenu des ménages</i> <i>- soutien à l'investissement des entreprises</i> (et des dépenses qui en découlent)	Politique de flexibilisation du marché du travail <i>(en lien avec l'analyse libérale)</i> Politique de formation professionnelle
<u>Exemples de mesures</u> pour lutter (directement ou indirectement) contre le chômage et faciliter le retour à l'emploi en France	<u>POLITIQUE de REDUCTION du COÛT DU TRAVAIL</u> - Exonération de cotisations sociales sur les bas salaires <i>(emplois aidés dans le secteur privé pour les personnes les moins employables)</i> ou - Subventions à l'embauche <i>(réduction du coût du travail par la prise en charge par l'Etat d'une partie des charges sociales ; soit pour les emplois les moins qualifiés : personnes dans les secteurs les moins compétitifs ; soit pour les catégories exposées : les jeunes)</i> <u>POLITIQUES de RETOUR A L'EMPLOI</u> Réforme du RMI en RSA <i>(« activation » des allocataires pour inciter les chômeurs de longue durée à accepter un retour à l'emploi faute d'un niveau d'allocation suffisant)</i> Réforme de l'indemnisation du chômage <i>(baisse du montant et/ou de la durée de l'allocation)</i>	<u>POLITIQUE de SOUTIEN de la DEMANDE GLOBALE</u> Allongement de la durée des allocations chômage <i>- les allocations de longue durée permettent de soutenir les revenus des chômeurs allocataires...</i> <i>- les allocations permettent à l'économie de bénéficier de dépenses de consommation supplémentaires</i> Baisse des taux d'intérêt pour soutenir la demande <i>- les taux bas favorisent les dépenses des entreprises : elles peuvent emprunter pour investir</i> <i>- les taux bas favorisent les dépenses des ménages : ils peuvent emprunter pour consommer</i> <i>- les taux bas (pour la rémunération de l'épargne) peuvent inciter les ménages – et les entreprises – à désépargner pour consommer (ou investir).</i>	<u>FLEXIBILISATION du MARCHÉ du TRAVAIL</u> Annualisation du temps de travail <i>(permet d'adapter le travail à la demande et aux besoins des entreprises en fonction de la conjoncture)</i> Réforme du droit du travail pour faciliter la fluidité du marché : entrée / sortie - Licenciement / embauches <i>(possibilités de licencier / embaucher plus facilement en fonction de la conjoncture)</i> - Baisse des indemnités prud'homales <i>(pour licenciement abusif)</i> <u>POLITIQUE de FORMATION</u> Augmentation du niveau général de qualification <i>(objectif de 50 % d'une génération diplômée du supérieur)</i> Développement de la formation continue <i>(élargissement de l'accès à la formation continue, individualisation des parcours de formation)</i> Primes à l'embauche des apprentis et stagiaires <i>(pour la validation d'un diplôme)</i>